

**Motion no 1243 - Administration et établissements autonomes :
stopper les départs en masse
Raoul Jaeggi (Hors groupe) - 17 avril 2019 (Texte annexé)**

OUI (16)		REFUSÉE	
		NON (38)	
Député	Parti	Député	Parti
Favre Brigitte	UDC	Aubry Jacques-André	PDC
Gerber Claude	UDC	Beuchat Géraldine	PCSI
Gigon Yves	Hors groupe	Beuret Siess Rosalie	PS
Godat Ivan	Les Verts	Boesch Florence	PDC
Hennin Vincent	PCSI	Bohlinger Alain	PLR
Jaeggi Raoul	Hors groupe	Bourquin Valérie	PS
Lachat Damien	UDC	Brahier Amélie	PDC
Macchi-Berdat Murielle	PS	Brühlhart Mélanie	PS
Meury Rémy	CS-POP	Chariatte-Courbat Danièle	PDC
Mischler Jean-Pierre	UDC	Choffat Michel	PDC
Queloz Pauline	Hors groupe	Daepf Josiane	PS
Rohner Magali	Les Verts	Dobler Eric	PDC
Schaer Romain	UDC	Eschmann Vincent	PDC
Schindelholz Tania	CS-POP	Faivre Jean-Pierre	PDC
Spies Didier	UDC	Frein Jämes	PS
Voirol Anselme	Les Verts	Friche Gabriel	PCSI
ABSTENTIONS (5)		Froidevaux Anne	PDC
Député	Parti	Froidevaux Dominique	PS
Crétin Gérald	PDC	Gerber Ernest	PLR
Dobler Loïc	PS	Girard Nicolas	PS
Hennequin Erica	Les Verts	Haas Quentin	PCSI
Rottet Philippe	UDC	Henzelin André	PLR
Stettler Thomas	UDC	Lachat Alain	PLR
N'A PAS VOTÉ (1)		Macquat Fabrice	PS
Député	Parti	Maître Nicolas	PS
Voirol Gabriel	PLR	Maitre-Schindelholz Suzanne	PCSI
		Pape Jean-François	PDC
		Parietti Pierre	PLR
		Roy-Fridez Anne	PDC
		Saucy Noël	PDC
		Sausser Edgar	PLR
		Schaffter Thomas	PCSI
		Schlächter Claude	PS
		Schüll Blaise	PCSI
		Schweingruber Alain	PLR
		Thiévent Dominique	PDC
		Tobler Michel	PLR
		Tschan Jean-Daniel	PCSI



Parlement jurassien
Démocrates chrétiens autonomes DCA

Motion

No 1243
.....

Administration et établissements autonomes :
Stopper les départs en masse

En mai dernier, j'adressais au Gouvernement une question écrite relative aux très nombreux départs des cadres supérieurs de l'administration et des établissements publics. La liste des départs déjà édifiante à ce moment s'est considérablement allongée depuis. Pour mémoire la liste évoquée était celle-ci :

- la présidente de l'Hôpital du Jura (03.2016)
- le chef du Service de l'enseignement (06.2016)
- le chef du Service de la formation secondaire II et tertiaire (SFO ; 06.2016)
- le délégué aux affaires culturelles (07.2016)
- le chef de la section de l'aménagement du territoire (08.2016)
- la vétérinaire cantonale (01.2017)
- le chancelier d'Etat (04.2017)
- le directeur de l'Ecole de culture générale (06.2017),
- un responsable de domaine et membre de la direction de l'ENV (06.2017)
- le directeur général de l'Hôpital du Jura (09.2017)
- le président de l'Hôpital du Jura (10.2017)
- le directeur d'Energie du Jura (11.2017)
- la garde faune de l'Office de l'environnement (11.2017)
- le directeur de l'AJAM (12.2017)
- la représentante de l'Etat au Conseil d'administration de l'H-JU (12.2017)
- le délégué aux affaires communales (03.2018)
- le vétérinaire officiel et adjoint au vétérinaire cantonal (05.2018)

Depuis, on peut ajouter :

- le chef de l'unité d'accueil de Moutier (avant l'annulation du scrutin)
- une secrétaire de Ministre
- le directeur de Creapole
- un membre du conseil d'administration de Creapole
- deux adjointes à la division Santé-Social
- le chef de service des ressources humaines

Dans sa réponse, pour noyer le poisson, le Gouvernement comptait pour une pseudo statistique non pas seulement des hauts cadres et de spécialistes de l'administration, d'écoles cantonales ou d'établissements autonomes qui sont directement désignés par le Gouvernement, mais avait ajouté les magistrats et le reste du personnel de l'Etat pour arriver à la conclusion que ...

Malgré ce constat alarmant, le Gouvernement avait répondu par la négative à ma question à propos de la pertinence de mandater un organe pour un audit portant sur le mode de gestion des RH.

Le Gouvernement qui, dans sa réponse, réfutait le constat et un quelconque problème écrivant que « tous les indicateurs sont au vert » a pourtant décidé 6 mois plus tard de se séparer du chef des ressources humaines qui avait sans doute rédigé lui-même le texte qui prétendait que tout allait bien.

Compte tenu des nouveaux départs survenus depuis mai dernier, que ces départs, sur une si courte période sont trop nombreux et inquiétants, que le Gouvernement nie le problème dans ce dossier :

Je demande, en urgence, un audit externe sur le mode de gestion des RH de la RCJU pour évaluer la situation et, si possible, stopper cette hémorragie et contribuer à assurer la stabilité et la continuité de l'administration cantonale et des établissements en dépendant ou autonomes.

Delémont, le 19.12.2018

Raoul Jaeggi